

## Rapport du Conseil d'Administration

---

CAMARADES,

Avec le bilan, nous présentons à votre approbation les travaux du Conseil depuis le mois de novembre dernier.

Les séances du Conseil pendant ce semestre ont été suivies régulièrement par tous les administrateurs, qui ont tous apporté leur collaboration pour la bonne marche de l'Association. Le nombre des séances ordinaires et extraordinaires a été de trente et une pour cette période.

Cette année a été encore marquée par le décès d'un de nos associés, le camarade Degenne, qui était retraité depuis quelques années.

Quatre de nos camarades ont fait valoir leur droit à la retraite, ce sont les camarades associés Vigerie, d'Harcourt, Allard, Foulrier. Le camarade Lhommeau, atteint par la limite d'âge, nous a quittés aussi tout dernièrement.

Ainsi que l'Assemblée dernière en avait manifesté le désir, nous avons fait le nécessaire auprès de nos camarades associés ayant quitté la maison, pour connaître leur situation syndicale, une grande partie de ceux-ci nous ont demandé leur remboursement, c'est la raison pour laquelle nous avons enregistré autant de démissions.

Voici la liste de ces camarades : Percin, Vivien, Chaudière (Maxime), Jomain, Bourgeois (Charles), Guillouet (Marcel), Viargues, Simon, Decarpigny.

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer qu'au point de vue syndical tous nos camarades travaillant à l'atelier sont en règle avec leur organisation.

Après avis favorable de la Commission du travail, nous soumettons à votre acceptation définitive les camarades stagiaires dont les noms suivent : Pillu, Leprince, Barathon, Grivottet, Antoine, Gouby, Weissembach.

Voici les noms des camarades étant en règle avec l'article 9 de nos statuts qui se sont fait inscrire :

Potier (René), Bibet (Maurice), Naegels (Marceau), François (Albert), Cébé (André), Jomeau (Pierre), Guiller (René). — Apprentis : Pierron (Robert), Vaubailon (Maurice).

Etant donné le nombre des inscrits au tour de rôle (125), nous vous faisons part de notre intention d'arrêter momentanément les inscriptions.

Au mois de mai, le personnel se décompose de la façon suivante : associés, 236; stagiaires, 7; temporaires, 14; auxiliaires, 241; ingénieurs, 8; employés, 38; apprentis ateliers, 10; apprentis école, 18; gardiens, 3; soit au total 575. A ce chiffre il faut ajouter une trentaine d'auxiliaires employés dans les multiples.

Le nombre de nos camarades bénéficiant de la retraite s'élève à 44, auquel il faut ajouter 9 dames.

Deux administrateurs sont à fin de mandat, ce sont les camarades Bernardet et Parvy.

En ce qui concerne les multiples extensibles, nous devons citer, comme terminées, les installations de : Brive, Cognac, Grasse, Carcassonne, Mazamet, Saint-Raphaël, Albi, Hyères; extensions de Salon, Cherbourg, Caen, Saint-Brieuc, Montrouge, Melun, Casablanca. En cours de montage : Lagny, Extensions d'Oran, Nancy. Transformation et extension Hôtel de Ville.

Extensions du Raincy, de Mulhouse, d'Etampes.

En fabrication : Aurillac, Sélestat, Lunéville, Toul, Bayeux, Aubenas, Bourgoin, Autun, Honfleur, Saint-Dizier; table d'essais de Maillot; Saint-Dié, remise en état.

En étude : Extensions de Montauban, Tarbes, La Roche-sur-Yon, Agen, Bergerac, Le Raincy, Saint-Cloud, Asnières, Creil, Auxerre.

Travaux divers : Têtes de répartiteurs, postes mobiles, matériel 1924, tableaux, tableaux spéciaux pour la T. S. F., quelques marchés avec l'Algérie.

Nous avons en prévision d'autres travaux pour l'Algérie, nous attendons les résultats d'adjudication.

Nous sommes également en pourparlers pour la fabrication d'appareils spéciaux concernant les chemins de fer.

Le Service commercial fonctionne d'une façon satisfaisante et, malgré un travail plutôt plus important, a pu faire face à ses besoins sans augmenter l'effectif du personnel actuel.

Le développement de notre vente au privé suit toujours une marche ascendante. Pour une période de six mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à plus de 5.000.000 de francs. Un effort très sérieux a été fait dans ce département, sur lequel nous devons encore porter toute notre attention tant au service technique qu'à l'atelier. Nous avons déjà réalisé plusieurs installations d'autocommutateurs A. O. I. P., et nous pensons pouvoir bientôt réaliser les installations à venir par nos propres moyens. Plusieurs types sont réalisés et la fabrication va commencer incessamment.

Pour ces installations, il nous est nécessaire de trouver des camarades susceptibles de pouvoir se déplacer, aussi nous faisons un appel parmi vous pour renforcer cette équipe qui est insuffisante. C'est pourquoi, en vue de former des monteurs, nous avons pris à notre charge le cours de téléphonie dont l'initiative est due à l'Amicale des apprentis.

Le R.6, dont nous allons commencer la fabrication, est une très grosse affaire, dont la mise au point nécessite la collaboration très étroite et la plus grande attention de la part des camarades associés et ingénieurs chargés de ce travail. Le chef d'équipe qui a accepté de conduire cette commande étant encore retenu par un montage en province, ceci avec en plus le lancement de l'automatique A.O.I.P., a nécessité la présence presque continue du délégué du Conseil au Service technique.

Les appareils de mesure pour le premier trimestre de 1931 montrent une progression très importante du chiffre d'affaires. Il a été livré pendant cette période, pour la clientèle extérieure seulement, pour plus de 120.000 d'appareils. L'accroissement du chiffre d'affaires prouve qu'une clientèle sérieuse est en voie de formation. Il serait nécessaire de développer la partie commerciale de ce service, de manière à augmenter sa clientèle.

Notre Service technique s'est augmenté du fait de l'entrée dans la maison de deux nouveaux ingénieurs, l'un devant s'occuper principalement du privé, l'autre devant remplacer le collaborateur de M. Wilhelm qui depuis est plus spécialement chargé des travaux et recherches de laboratoire. Ces nouvelles dispositions étant récentes ne peuvent encore avoir donné le résultat attendu, mais nous espérons qu'elles vont nous permettre d'améliorer dans de notables propor-

tions les qualités du matériel A.O.I.P. Dans le but de réaliser une collaboration plus étroite avec le service technique, une réunion de l'ingénieur en chef avec le Conseil, le chef d'atelier et le chef du service privé a été décidée; nous pensons que le résultat de cette réunion mensuelle sera d'une grande utilité pour tous les services intéressés.

Notre service d'expéditions fonctionne normalement et s'ingénie à diminuer les retards qui pouvaient être apportés dans la livraison des commandes. Ce service n'atteindra son plein rendement que lorsque les agrandissements lui permettront d'améliorer la disposition du magasinage.

Le service d'achats, dont l'activité est employée par les commandes courantes, met toute son attention dans l'établissement des ordres à passer aux fournisseurs pour l'approvisionnement du R.6. Les spécifications concernant les matières premières étant à respecter très rigoureusement.

Le départ de notre camarade d'Harcourt, qui était depuis de longue date au bureau d'étude, nous a mis dans l'obligation de lui chercher un remplaçant. Le camarade Saintrapt ayant fait preuve de méthode au service des prix de revient, et ceci étant d'une importance capitale pour le service des archives, c'est pourquoi, d'accord avec notre ingénieur en chef, nous lui avons adjoint ce service.

Le service de la comptabilité industrielle, bien qu'ayant toujours un gros travail à fournir, par suite de l'augmentation de toutes les opérations, a pu terminer ses comptes suffisamment tôt, ce qui a permis à notre chef comptable de pouvoir nous établir le bilan plus tôt que les années précédentes.

Dans la divisions main-d'œuvre, la partie assurances sociales est maintenant à jour et absorbe à elle seule l'activité d'une employée, avec les opérations nécessitées par les maladies ou blessures du personnel. De plus, des états de renseignements assez fréquents sont à fournir dans cette division.

Notre matériel ne s'est pas augmenté beaucoup pendant ce semestre, toutefois nous attendons une machine qui doit servir à rectifier le carton bakérisé, cette machine étant indispensable pour la fabrication du R.6. Un appareil devant servir au nettoyage des pièces remplacera avantageusement l'emploi de la potasse et de l'essence, produit toujours dangereux à manipuler. De plus, d'accord avec les différentes commissions et les chefs de service, un programme d'outillage a été dressé, et celui-ci sera réalisé au fur et à mesure des nécessités et des possibilités.

Etant donné l'importance de l'Exposition coloniale et l'intérêt qu'il peut y avoir pour nous à placer notre matériel, nous avons obtenu un stand, qui ne fait malheureusement que 16 mq. de superficie, de ce fait nous ne pouvons pas exposer tout ce que nous aurions désiré. Nous avons envisagé que le stand pourrait être tenu par un de nos camarades retraités, celui-ci, par la fonction qu'il occupait dans la maison étant bien au courant de toutes nos fabrications, sera à même de répondre aux visiteurs.

Vous avez pu constater avec quelle activité sont poursuivis les travaux d'agrandissement dont nous attendons un mieux-être général, votre Conseil s'étant ingénié à réaliser des installations modernes permettant à tous de travailler dans de meilleures conditions, tant au point de vue de l'hygiène que du travail.

Vous pourrez juger d'après le bilan que notre situation financière n'est pas mauvaise, toutefois étant donné les sorties d'argent importantes que vont nous occasionner les travaux en cours, ainsi que le lancement de nos nouvelles fabrications, il ne nous paraît pas possible momentanément, et cela malgré notre désir, d'augmenter la durée des vacances, aussi nous vous invitons à repousser les propositions qui seront formulées dans ce sens.

Comme complément à nos différentes assurances établies pour nous couvrir en cas de sinistre, nous avons contracté une assurance nous garantissant contre le chômage en cas d'incendie.

La dame d'un de nos camarades nous ayant fait parvenir une demande concernant le travail à domicile, nous vous en donnerons connaissance à l'Assemblée.

Pour permettre l'inscription de la prime d'ancienneté au compte de chacun, le plafond sera porté à 450 actions; 50 actions étant réservées aux 50 centimes portés sur ce compte.

Nous pensons que c'est avec plaisir que vous avez appris la nomination de notre chef d'atelier dans l'ordre de la Légion d'honneur, notre camarade Zilliox s'étant dépensé depuis de nombreuses années pour notre Association, et cela dans une tâche bien souvent ingrate, meilleur choix ne pouvait être fait. Ses camarades, en venant nombreux au banquet où lui fut remise sa décoration, ont manifesté par leur présence leur sympathie envers ce camarade qui a toujours fait son devoir à l'Association.

Voici, camarades, l'exposé de l'activité de l'Association pendant ce semestre; mieux que des mots, les chiffres du bilan vous feront voir la marche ascendante de notre Association, à laquelle nous nous sommes employés de notre mieux. Nous espérons que votre confiance nous permettra de continuer nos efforts pour la prospérité de notre œuvre.

Vous trouverez, à la suite de cet exposé, les rapports des différentes commissions, ainsi que diverses propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.